

NOTE AUX PHARMACIENS GENERALISTES

Conformément à l'arrêté interministériel du 13 juin 2018 fixant les modalités d'organisation de la formation, sa durée, le contenu du programme et son évaluation et vue de l'obtention du diplôme de Docteur en pharmacie au profit des **pharmaciens généralistes appartenant au corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique**, Nous vous informons que cette formation sera lancé à partir du 02 Février au Département de Pharmacie de Blida.

A cet effet, les personnes intéressées doivent se présenter au département en vue de s'inscrire à cette formation.

Les délais d'inscription sont fixés du 08 Janvier au 24 Janvier 2020.